



Le 26 août 2021

Monsieur Stéphane Perreault  
Directeur général des élections  
Élections Canada  
Centre d'affaires  
30, rue Victoria, bureau 1-A-001  
Gatineau QC K1A 0M6

Monsieur le directeur général,

Je vous écris au nom d'environ 30 000 membres de l'AFPC qui travaillent et étudient dans un des établissements d'enseignement postsecondaire de neuf provinces et de l'ensemble des territoires.

Parmi ces membres, il y a des auxiliaires d'enseignement et de recherche, des attachés de recherche, des stagiaires postdoctoraux, des étudiants diplômés, des moniteurs, des chargés de cours, des conseillers en résidence, des responsables d'étage, des surveillantes d'examen et des administrateurs. Certains voteront pour la première fois lors de ces 44<sup>es</sup> élections fédérales. Beaucoup d'entre eux vivent sur le campus où ils travaillent durant les sessions universitaires ou même toute l'année, et bon nombre ont toujours voté sur leur campus.

Il est donc inquiétant d'apprendre qu'Élections Canada a décidé de ne pas installer de bureaux de vote sur les campus cet automne parce que le gouvernement était minoritaire et qu'il fallait tenir une élection éclair.

Peu importe les raisons invoquées, il n'en demeure pas moins qu'Élections Canada a le mandat

d'« [être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral](#) » en tout temps.

Le premier ministre aurait pu déclencher des élections à tout moment, sans tenir compte des dispositions de la *Loi sur les élections à date fixe*. Aussi, la plupart de ceux et celles qui évoluent dans

le domaine politique, que ce soit dans les médias, les partis politiques, les syndicats ou autres, prévoyaient des élections anticipées en 2021.

Vous aviez vous-même mentionné il y a quelques mois qu'Élections Canada était prêt à organiser des élections en temps de pandémie, peu importe le moment choisi par le gouvernement.



Je vous rappelle quelques valeurs soutenues par Élections Canada :

- réceptivité aux besoins des Canadiens et Canadiennes qui participent au processus électoral;
- cohérence et uniformité dans l'administration de la *Loi électorale du Canada*;
- confiance du public sans cesse méritée et maintenue.

Les travailleurs et les étudiants du milieu postsecondaire vivent une période de grands changements. Bon nombre doivent retourner sur leur campus après une longue absence et composer avec l'incertitude causée par les restrictions imposées à leurs activités. Ils s'inquiètent des mesures de santé et sécurité au travail. Ils se demandent s'ils pourront travailler et étudier sur place ou s'ils devront le faire à distance. Lorsqu'ils quittent leur région et leur circonscription électorale pour emménager sur le campus, ils espèrent pouvoir voter sur place, comme c'était le cas auparavant. Certains ne seront pas à l'aise de laisser la sécurité relative de leur campus pour aller voter à un endroit qu'ils ne connaissent pas bien.

Je vous demande donc instamment de rétablir les bureaux de vote sur les campus dans l'ensemble du pays pour ces élections fédérales. Il est essentiel qu'Élections Canada continue de préserver la confiance de la population à l'égard du processus électoral, ainsi que la cohérence et l'uniformité de l'administration de la *Loi électorale du Canada*. Il est primordial que le système électoral soit accessible à tous les Canadiens et Canadiennes, y compris les jeunes électeurs qui font des études postsecondaires.

Dans l'attente d'une réponse rapide et positive de votre part, je vous prie de recevoir, Monsieur le directeur général, mes sincères salutations.

Le président national,

Chris Aylward

c. c. Commissaire aux élections fédérales, [info@cef-cce.ca](mailto:info@cef-cce.ca)